Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260420-23_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

COMMUNE de POLIGNE

2 Rue du Tertre Gris
- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 20 AVRIL à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT – B. LECUE – C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT– I. MOISON – JM. PINARD – JL. BOSSE – O. HERSENT – C. ALLAIN – J. HODY – V. MAIRESSE
REPRESENTÉS : G. THOMAS pouvoir à JL. BOSSE
N. JOLIVEL pouvoir à C. MARCAULT
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 10/04/2026

DÉLIBÉRATION N° 23-2026 : RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

M. Le maire rappelle que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 120 000 €.
Il présente l'offre de financement et la proposition de contrat de la Banque Postale (annexée à la présente délibération dont elle fait partie intégrante).

Après échange et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Accepte** la proposition de la Banque Postale dans les conditions énoncées ci-dessous :

Article 1 : Principales caractéristiques de la ligne de trésorerie

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Emprunteur	COMMUNE DE POLIGNE
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	120 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	Taux fixe de 3.360% l'an
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel à terme échu des intérêts. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 24 avril 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	240 EUR, payable au plus tard à la Date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.190 % du montant non utilisé payable à compter de la Date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260420-23_2026-DE

Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 15h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD